

Une année marquée par le pôle Vernea

L'arrivée de l'incinérateur de Beaulieu, son effet sur la valorisation des déchets et le coût de son utilisation ont marqué l'année 2014 du Sictom.

Pierre Hébrard
pierre.hebrard@centrefrance.com

L'année 2014 du Sictom Issoire-Brioude aura sans conteste été marquée par le pôle de valorisation de déchets ménagers Vernea. Les élus présents, vendredi soir, à la réunion du syndicat, à la mairie de Sainte-Florine, ont pu s'en assurer lorsque le directeur, Serge Batisse, et le président, Claude Massebœuf, ont abordé la partie financière du bilan 2014. Dans les coûts de fonctionnement du service, le total des traitements est en effet passé, arrivée de l'incinérateur de Beaulieu aidant, à 5.347.565 euros, contre 3.379.310 en 2013, quand le syndicat procédait encore par enfouissement.

Une nouveauté qui ne se retrouve pas uniquement sur les coûts. Elle est en effet, et c'est l'objectif, suivie d'effets. Sur ses tonnages 2014, le Sictom est arrivé à atteindre 87,80 % de taux de valorisation des déchets (pour un objectif de loi Grenelle de 75 %). Sur les ordures ménagères résiduelles, 69 % sont désormais valorisés (14.244 tonnes sur 20.450 collectées en porte à porte). L'incinérateur de Beaulieu, en plus de produire de



ASSEMBLÉE. Les maires du territoire du Sictom Issoire-Brioude étaient réunis à Sainte-Florine, vendredi soir.

l'énergie à partir de ces ordures ménagères résiduelles, traite la partie refusée de la collecte des emballages et une partie des encombrants.

Expliquer chaque augmentation

Le président et le directeur ont largement pris le temps, vendredi, d'expliquer chacune des augmentations de dépenses du budget. C'est ainsi que le coût de la collecte du verre, réalisée par des prestataires privés, a augmenté. De même, la mise en place de la prise en charge des

déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sur les déchetteries du Sictom a également eu une incidence sur le montant total des dépenses.

Une explication de texte importante pour des élus qui doivent, pour la plupart, justifier l'augmentation de la contribution moyenne à leurs habitants. Au final, le budget de fonctionnement 2014 du Sictom s'élève à 15.323.326 euros.

Pour les années à venir, Claude Massebœuf a tenu à préciser qu'il travaillait auprès du Valtom afin de faire évoluer

certaines dépenses et d'arriver à ce que les augmentations de la contribution soient moindres : « Nous nous bagarrons pour que la mutualisation devienne plus complète sur les transports. Qu'il y ait davantage de solidarité pour les communes lointaines. Cela ferait baisser les coûts pour le Sictom Issoire-Brioude. L'autre sujet de discussion concerne les refus de tri. Nous souhaitons qu'il y ait une récompense pour les bons élèves, qui ont un pourcentage de refus de tri bas, comme c'est notre cas (lire par ailleurs). » ■

Fréquence des collectes et colonnes relais en débat

Plusieurs sujets ont fait l'objet de questions des élus participants à la réunion du Sictom Issoire-Brioude. Parmi celles-ci, la fréquence des collectes.

« Le tonnage des ordures ménagères résiduelles plonge. Donc, on peut se demander s'il est encore utile de faire deux collectes par semaine sur certains endroits », s'interrogeait Serge Batisse, directeur du Sictom. En revanche, comme certains élus le soulignaient, peut-être faudrait-il augmenter certaines collectes en tri. « Nous sommes en train d'étudier le sujet. Mais c'est assez difficile. Car une collecte en moins augmen-



CIRCUIT. Le Sictom songe à faire évoluer la fréquence de certaines collectes. PHOTO D'ARCHIVES

terait forcément le tonnage de la restante. Il faudrait compenser par des circuits de ramassages plus courts ou des camions plus gros... » expliquait Claude Massebœuf, le président du Sictom.

Élargissement des consignes de tri. La question a été posée aux représentants du sictom : pourquoi ne pas élargir la consigne de tri de la collecte en porte à porte aux films plastiques, polystyrène et pots de yaourts, comme cela se fait dans d'autres syndicats du Valtom. « Actuellement, c'est en test sur ces zones, expliquait Serge Batisse. Nous ne sommes pas ré-

fractaires, mais prudents. Nous attendons de voir si c'est viable, rentable et soutenu par Écoemballages. Nous ne souhaitons pas nous lancer pour avoir à faire marche arrière si jamais cela ne fonctionne pas. »

Colonnes à vêtements. Des colonnes à vêtements auraient été retirées par le Relais. Le Sictom s'est renseigné. Les faire réinstaller entraînerait visiblement des coûts supplémentaires ou une nécessité, pour les communes, de stocker entre chaque collecte, dans un local, une partie des vêtements donnés. Le Sictom a donc décidé de chercher une autre solution. ■

2014 EN CHIFFRES

146

Le nombre de communes composant le Sictom Issoire-Brioude. Ce qui représente 92.515 habitants.

31,79

La quantité de verre recyclée, en kilos, par habitant et par an, pour 2014. En 2013, elle était de 32,63. Le Sictom possède 393 colonnes à verre. Il songe à en installer d'autres.

47

Le nombre de colonnes à textiles réparties en 2014 sur le territoire du Sictom. Elles équipent certaines communes depuis 2010. 278 tonnes de textiles ont été collectées. Actuellement, 32 % sont recyclées, 10 % incinérées et le reste est réutilisé.

5.885,27

Le tonnage de déchets recyclables collectés par le Sictom en 2014. En hausse, car il était de 5.832,94 tonnes en 2013. Un tonnage d'autant plus intéressant que le taux de refus est en baisse. Il est, pour 2014, de 11,35 %. À titre de comparaison, selon Claude Massebœuf, « le taux de refus est de 15 % pour Clermont Communauté et de 24 % pour le Sictom des Couzes ».

20.450

Le nombre de tonnes d'ordures ménagères collectées en 2014 par le Sictom. Un tonnage en baisse constante depuis 2004 (il était alors de 25.467). Parmi les explications de cette baisse se trouve le développement du taux d'équipement en bio-composteurs. Il y en a 8.837 sur le territoire du Sictom. Soit 19,81 % des foyers.

24.429

Le tonnage déposé dans les six déchetteries du Sictom en 2014. Il est en baisse (25.088 en 2013) pour une fréquentation en augmentation de 10 %. Les produits déposés sont en majorité des encombrants (7.388 tonnes, +2,42 %), des déchets verts (5.102 tonnes, -16 %), des gravats (6.962 tonnes, -5 %) et du bois (3.453 tonnes). À noter 435 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (+14 %).